# SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie 04000 DIGNE LES BAINS

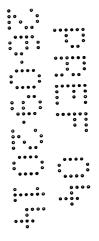
## **COMITE SYNDICAL**

Le jeudi 25 septembre 2014 à 15 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 15 septembre 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

#### **Etaient présents :**

-3

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon Monsieur René MASSETTE, Conseiller général



#### Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD Monsieur Gérard LINSOLAS, chef de service de la Culture du Conseil général

#### **Etaient absents excusés:**

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération Madame Violette RENAUX, payeuse départementale Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA

#### Délibération n° D-2014-22 (25/09/2014)

### **OBJET:** Recrutement dans le cadre d'un CUI - CAE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

**Vu** la délibération n° D-2014-20 (25/09/2014) relative au tableau des cadres d'emplois du Conservatoire,

#### Exposé des motifs -

Il est proposé de recruter à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 un agent d'accueil sur un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 28 heures. Ce recrutement s'effectuera sur le dispositif du Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

#### Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- d'approuver le recrutement d'un agent sur un poste d'accueil à 28 heures à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 dans le cadre d'un contrat unique d'insertion contrat d'accompagnement vers l'emploi ;
- d'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 25 septembre 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

the oron